SELON UNE MISSION DU FMI À ALGER

Le chômage des jeunes dépasse les 25 %

Le taux de chômage des jeunes dépasse les 25 % et n'a pas varié durant les deux dernières années.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - C'est ce que constate une mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, conduite par Joël Toujas-Bernaté qui a animé hier une conférence de presse. Tout en prenant acte de ce que le taux de chômage a pu baisser mais reste encore élevé (à moins de 12 % de la population active), les représentants du FMI estiment, cependant, que le taux du chômage des jeunes, selon les chiffres dont ils disposent, «n'a pas beaucoup varié au cours des deux dernières années».

D'où la nécessité, selon Joël Toujas-Bernaté, d'œuvrer davantage au développement du secteur privé dynamique et compétitif et diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures.

Un déficit budgétaire de 9 % en 2009

Egalement, la mission du FMI note que l'Algérie enregistrera, en 2009, son «premier déficit budgétaire de la décennie». Un déficit qui pourrait atteindre 8,4 % du PIB (Produit intérieur brut) contre un surplus de 8,1 % du PIB en 2008, en raison de la baisse en prix et en volume des hydrocarbures. Ce qui se répercute également sur les comptes courants en déclin certain, eux aussi.

Cela dans le contexte où, selon Joël Toujas-Bernaté, «l'Algérie a traversé la crise économique mondiale sans trop d'encombres» même si cette crise a impacté sur notre pays par la baisse de ses revenus extérieurs.

Dans ce sens, le FMI se satisfait des performances économiques réalisées en 2009, soit une croissance «exceptionnelle» de plus de 9 % hors hydrocarbures, tirée par l'agriculture et les dépenses publiques. Mais une croissance globale d'environ 2 % à cause des performances négatives dans la production d'hydrocarbures.

Le FMI recommande d'utiliser le FRR

Pour l'année 2010, le FMI prévoit néanmoins une croissance positive de l'ordre de 2 % de l'activité hydrocarbures, avec la reprise attendue de la demande pétrolière mondiale et un baril de l'ordre de 76 dollars. Toutefois, le FMI n'écarte pas le ralentissement de la croissance hors hydrocarbures, de l'ordre de 5 à 6 %.

Soit une croissance globale de 4 à 5 % l'année prochaine. D'où l'invite tacite du FMI à utiliser les importantes disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR) qui représente 40 % du PIB.

Cela en vue de soutenir la réalisation des programmes d'investissements et d'amélioration des infrastructures annoncés.

Photo : Newpress

Le taux de chômage des jeunes reste élevé.

A charge cependant d'asseoir une dépense publique de qualité, une politique budgétaire disposant d'une marge de manœuvre et d'une trajectoire de viabilité à long terme des finances publiques, et une politique monétaire de résorption des excès de liquidité et de maîtrise de l'inflation.

Cette dernière que le FMI évalue à 5,8 % en 2009, en raison de la forte augmentation des prix des aliments frais. Prenant en considération l'importance des réserves de changes accumulées (146 milliards de dollars à fin septembre 2009), le FMI semble attendre l'aval de l'Algérie à l'achat d'obligations du FMI.

«Il revient aux autorités algériennes de décider», dira le représentant du FMI, néanmoins optimiste sur la faisabilité de cette option.

Le Fonds désapprouve des mesures de la LFC

Par ailleurs, le représentant du FMI a estimé qu'il est «prématuré» de se prononcer sur les mesures de la loi de finances complémentaire pour 2009 dont il faudra suivre les effets perceptibles à terme.

Néanmoins, Joël Toujas-Bernaté a laissé entendre que le FMI désapprouve la mesure imposant un actionnariat national majoritaire (51 %) dans les projets d'investissements.

Une mesure qui «forcément, ne va pas dans le bon sens», relève ce chef division du FMI. En arguant notamment qu'il aurait été préférable que ce taux soit moindre. Voire, que les opérateurs privés nationaux ne sont pas tous en mesure de satisfaire à cette mesure et d'autant que les opérateurs publics ne constituent pas les partenaires «naturels» recherchés par les investisseurs étrangers. Et même si le représentant du FMI relève que les autorités algériennes ont été échaudées par de «mauvais exemples» en matière d'investissements étrangers et avancent, légitimement, l'objectif d'une meilleure distribution des dividendes et transfert de savoir-faire.

C. B.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Sellal préconise une gestion par les compétences locales

Selon Abdelmalek Sellal, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement des eaux devrait, à terme, être prise en charge par les compétances locales.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, en visite avant-hier dans la wilaya de Khenchela, a déclaré que si les prestations assurées par la SEAAL au niveau de la capitale sont jugées satisfaisantes pour l'alimentation en eau potable, pour ce qui est de l'assainissement des eaux, l'entreprise n'a pas encore atteint les objectifs fixés.

Abdelmalek Sellal notera, en outre, que dans les prochains mois, un auditeur devrait trancher après une évaluation du travail effectué par la SEAAL dans la partie assainissement, tel que conclu contractuellement.

Une estimation devrait aussi être entreprise, explique le ministre, pour voir si la partie algérienne est à même d'assurer la gestion sans assistance externe. Dans l'affirmative, souligne le ministre, il ne sera pas fait appel à des compétences étrangères.

Cette déclaration du premier responsable du secteur sonnerait-elle le glas du contrat signé avec Suez, d'autant que, même si la décision de renouvellement du contrat de l'entreprise SEAAL est du ressort du gouvernement, le ministre a déjà annoncé la couleur en soulignant l'éventualité de confier la gestion de l'eau dans la capitale aux cadres et techniciens de son secteur.

Il est à rappeler que c'est suite à une décision politique qu'il a été contractuellement confié, en novembre 2005, à l'entreprise Suez Environnement la gestion déléguée des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement d'Alger.

Par ailleurs, lors de sa visite dans la wilaya de Khenchela, le ministre a souligné que cette région de l'est du pays connaît un manque d'eau récurrent. Il annoncera qu'après la finalisation d'une série de projets, l'alimentation en eau de la région sera assurée H/24, outre une amélioration des prestations offertes.

Le ministre a, dans ce cadre, visité le site où sera réalisé le barrage de Tagharisset, dans la commune de Yabous. Une infrastructure qui aura une capacité de stockage de 5,7 millions de m³. Il permettra l'alimentation en eau potable des localités de Bouhamama, Chelia et Yabous, ainsi que des zones montagneuses environnantes.

Photo : Samir Sid

«La région devrait bénéficier de la réalisation d'un nouveau barrage.»

Le ministre a cependant estimé que le délai de réalisation fixé à 30 mois était trop long. Aussi a-t-il demandé à ce qu'il soit ramené à 24 mois. Il est à signaler que cet ouvrage servira aussi à l'irrigation des plaines de Yabous et d'Ouled-Fadhel et que les travaux sont réalisés par l'entreprise Cosider. Le barrage, dira le ministre, est de petite capacité mais d'une grande importance pour cette localité.

Lors d'une halte effectuée sur le site du barrage de Babar, qui alimente la région, Abdelmalek Sellal a aussi souligné l'importance d'une gestion rationnelle des ressources hydriques. Par ailleurs, il a indiqué que la station de traitement des eaux de Khenchela réalisée en 2007 sera dotée de tous les équipements nécessaires.

S'agissant de la problématique de l'envasement des barrages, le ministre a appelé à la plantation d'arbres en vue de la préservation de ces infrastructures hydrauliques.

La région de Khenchela devrait aussi bénéficier de la réalisation du barrage d'Oued Laârab, d'une capacité de 50 millions de mètres cubes, dont le projet est actuellement à l'étude.

En marge de sa visite, Abdelmalek Sellal a expliqué que 161 agents sont employés dans le cadre de la police des eaux mais n'ont toutefois pas de fonction propre à la police judiciaire. Ces éléments viennent s'ajouter aux techniciens qui sont en charge de la préservation des ouvrages. Enfin, il a indiqué que pour le programme 2010-2011, 470 emplois seront créés dans ce cadre, des nouvelles recrues qui activeront en collaboration avec les services de sécurité.

F.-Z. B.